

PROCES-VERBAL

DE

CONSTAT



Bertrand TRUTTMANN Jean-Baptiste NICOLAS Stéphanie MORICE

Commissaires de Justice – Médiateurs

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

constat@act94.com 01.49.87.08.04

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



Kaliact.com

Réseau National

Bertrand
TRUTTMANN



Jean-Baptiste
NICOLAS

Stéphanie
MORICE

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

constat@act94.com 01.49.87.08.05

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



www.kaliact.com

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009.

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE DIX HUIT DECEMBRE
DE 10H30 A 11H**

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence Les Garages de Montaigut,
23/55 Boulevard de Montaigut, 94000 CRETEIL représente par son syndic la Société
LAMY NEXITY, SAS inscrite au RCS de PARIS sous le n°487 530 099, dont le siège
social se situe 19 rue de Vienne 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de son
représentant légal, domicilie audit siège en cette qualité, agissant en vertu des pouvoirs
qui lui ont été conférés suivant procès-verbal d'assemblée générale du 8 février 2022

Pour qui domicile est élu :

Cabinet de la SCP LANGLAIS-CHOPIN Agissant par Maitre Florence CHOPIN Avocat au Barreau du Val-de-Marne 1^{er} 5 avenue Pierre Brossolette - 94000 CRETEIL Tel : 01 42 07 29 56 - Fax: 01 48 70 88 98 Laquelle se constitue et occupera pour lui sur les présentes poursuites de saisie immobilière.

• Qu'en vertu :

D'un jugement rendu le 2 mars 2023 par Le Tribunal de proximité de SAINT MAUR DES FOSSES, signifié le 21 avril 2023, définitif

La requérante est créancière de :

demeurant: 23 boulevard Montaigut, 7 étage, appartement de droite, 94000 CRETEIL

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 28 décembre 2023, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 23 bd de MONTAIGUT 94000 CRETEIL

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Commissaire de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur place 23 rue MONTAIGUT 94000 CRETEIL à 10H 30 accompagné du géomètre,

Où je procède aux constatations suivantes :

DESCRIPTION DU BIEN

DESIGNATION

DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :

**Le lot de copropriété n°528 dépendant d'un ensemble immobilier sis 23 a 55
Boulevard Montaigut, 94000 CRETEIL, cadastré section BF N°251 pour 1 hectare 63
ares 39 centiares, lieudit 23 boulevard Montaigut, comprenant:**

Au 23 Boulevard Montaigut,

**Lot N°528 : Dans le garage au rez-de-chaussée : un emplacement de garage
Et les 15/10.000emes des parties communes de l'immeuble et notamment du sol**

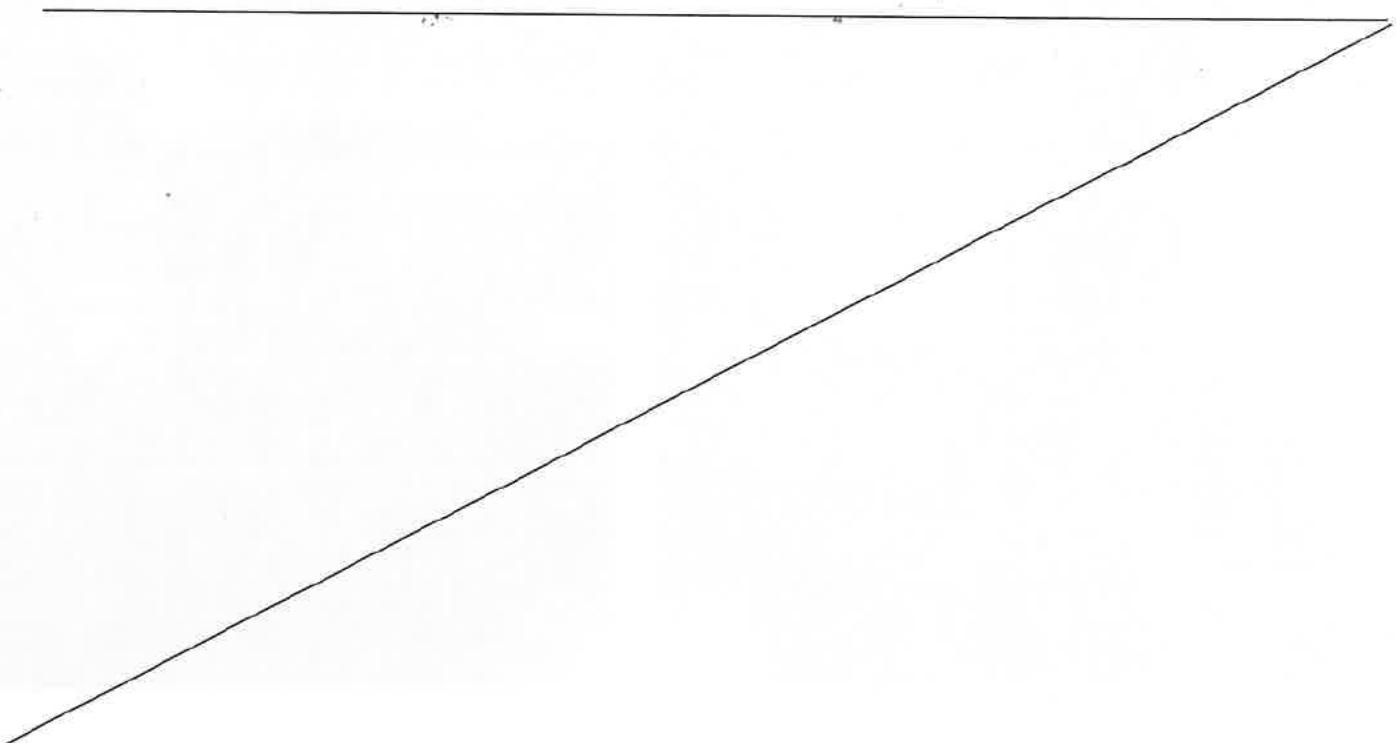
DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :

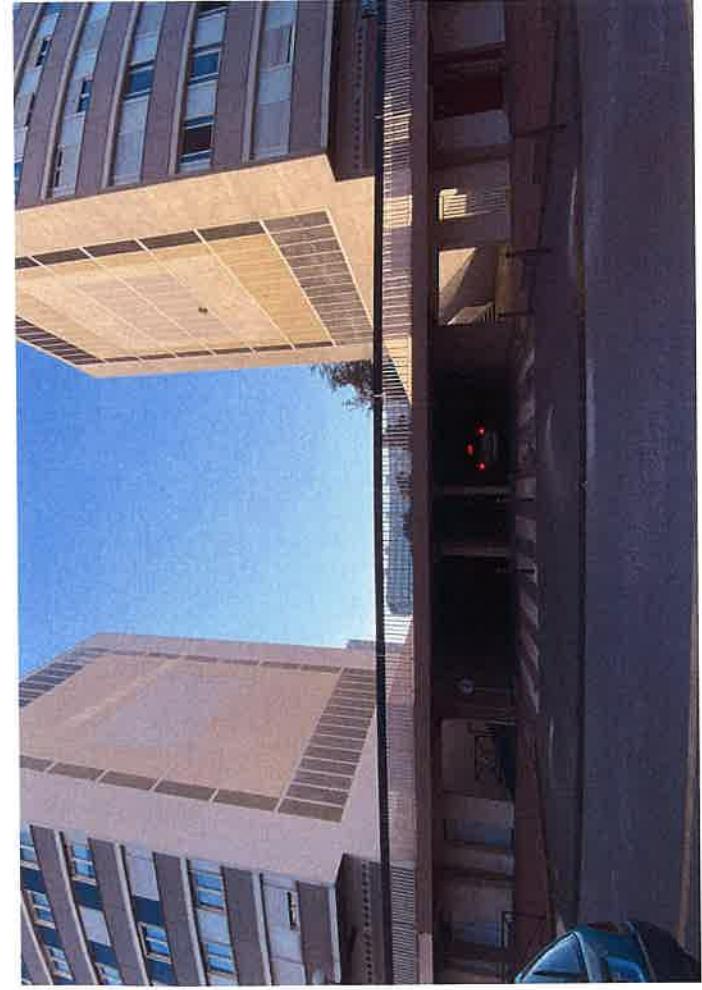
A cette adresse s'élève un immeuble circulaire de 9 étages sur rez de chaussée, avec gardien,

Le rez de chaussée est aménagé en garage

Place de parking numéro 528 :

Cet emplacement mesure 5 mètres sur 2.30 mètres. Il est situé dans la dernière allée du parking. Ce dernier étant composé de trois allées.





Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Commissaire de Justice
Bertrand TRUTTMANN .

